

# UNE ATTAQUE DE PLUS SUR NOS SALAIRES



Après les attaques sur l'index, la loi de blocage des salaires, les salaires diminués pour les jeunes, ce sont maintenant les salaires des travailleurs âgés qui sont visés ! Avec son projet de retirer les barèmes salariaux, le gouvernement s'attaque une fois de plus à nos salaires et donc à notre porte-monnaie. Le gouvernement Michel veut coupler les salaires à la compétitivité et à la productivité, et plus à l'expérience ni à l'ancienneté.

Les barèmes sont pourtant la base d'une politique salariale moderne. Le système est très transparent: vous savez quel salaire correspond à quel emploi et à quelles augmentations de salaire automatiques vous pouvez vous attendre sur la base de votre expérience professionnelle. De plus, les régimes salariaux sont négociés collectivement et paritairement et fixés dans des conventions collectives à durée indéterminée.

## PAS TOUCHE À NOS BARÈMES !

### Pourquoi faut-il protéger nos barèmes ?

- Sans barème, vous gagnez moins : l'augmentation salariale automatique est supprimée.
- La rémunération liée à la performance est presque toujours démotivante : un travailleur gagne plus au détriment de l'autre et cela monte les employés les uns contre les autres.
- Les échelles salariales apportent une certitude : elles sont objectives, justes et transparentes.
- La concertation collective garantit de meilleurs salaires: nous sommes plus forts ensemble !
- Les barèmes correspondent aux salaires bruts minimum : rien n'empêche l'employeur de payer des salaires plus élevés !
- Les barèmes ne courent jamais jusqu'à l'âge de la pension et s'arrêtent après 22 à 24 années de carrière en moyenne. C'est une idiotie de prétendre qu'ils sont la cause du chômage des 55+.
- Les barèmes établis sur base d'une classification sexuellement neutre garantissent l'égalité salariale entre femmes et hommes.

*L'attaque du gouvernement Michel est injuste et inutile. Pas touche à nos barèmes minimum sectoriels, ni à nos barèmes négociés en entreprise ! Nous exigeons le respect de nos salaires négociés collectivement.*

### Un gouvernement mal informé !

Dans son projet, le gouvernement parle encore de remplacer les barèmes « à l'âge » par des salaires liés à la productivité et à la compétitivité. Il devrait pourtant savoir qu'il n'y a plus de barèmes à l'âge depuis 2009 : tous les barèmes se basent désormais sur l'expérience ou sur l'ancienneté.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez votre représentant syndical.

